

Trajectoires Jeunes Agriculteurs

Claire NICOL,
Conseillère d'entreprise
Cerfrance Côtes d'Armor



01. Installation Prendre le temps de bien y réfléchir

01 Installation
Prendre le temps
de bien y réfléchir

02 Jeunes
Agriculteurs Aidés :
l'heure du bilan
après 4 années

03 Dépenses et
charges
Faites-vous
vraiment la
différence ?



Même s'il connaissait parfaitement l'exploitation familiale de Plémet, Cédric Le Mée a consacré du temps et de la réflexion au montage de son projet d'installation. Il a fait appel à différents conseillers de Cerfrance Côtes d'Armor pour mener à bien les différentes étapes qui lui ont permis de s'installer en 2017.

S'installer est souvent le projet de toute une vie. Un projet pour lequel il faut prendre le temps et se faire accompagner. « Je me suis installé dans un cadre familial, en ayant été 11 ans salarié sur l'exploitation, mais il m'a quand même fallu 18 mois pour boucler mon dossier d'installation », se souvient Cédric Le Mée, installé comme éleveur de porcs à Plémet depuis 2017.

Après sa licence en 2006, Cédric Le Mée a rejoint ses parents. « Je m'occupe de l'élevage, mon père plus des cultures et ma mère de la gestion. À mon arrivée, je ne pensais pas encore à l'installation », reconnaît le jeune éleveur. Puis, au fil du temps, avec l'approche de la retraite pour ses parents, son projet a pris forme. « En m'installant 6 ans avant leur départ, cela permettait une transition en douceur », estime-t-il.

Lettre Trajectoires Jeunes Agriculteurs

Directeur de la publication :
Gérard Roulleaux,
Président CERFRANCE BRETAGNE

Comité de rédaction :
Anne Bras, Isabelle Cocoual,
Elisabeth Le Morzadec, Claire Nicol,

Mise en page :
Roudenn Grafik, Plérin - 02 96 58 02 03

Impression :
Roudenn Grafik, Guingamp - 02 96 11 97 00

Photographies :
CERFRANCE, Adobe Stock
ISSN : 1958-8682



Pour améliorer les performances de l'élevage et renforcer sa biosécurité, le jeune éleveur voulait faire évoluer les bâtiments et augmenter le cheptel d'une centaine de truies. « *En m'installant, je devais préparer l'élevage pour demain* ». C'est autour de ce projet qu'il va construire son installation.

18 mois pour finaliser son projet

« *On ne s'en rend pas forcément compte avant mais il y a beaucoup de points à prendre en compte lors de son projet d'installation, reconnaît Cédric Le Mée. Il est donc nécessaire de se faire épauler* ». Plusieurs dossiers sont à mener de front : le projet technique, les aspects économiques, le respect des normes environnementales, la création d'une nouvelle structure juridique et tous les aspects administratifs.

En 2016, M. et Mme Le Mée ont fait appel à un conseiller, Christian Garel, pour estimer la valeur de l'exploitation et ainsi déterminer la valeur des parts sociales que Cédric allait reprendre. « *C'est une étape nécessaire pour déterminer le revenu que je pouvais espérer pour faire vivre ma famille* ».

La valeur de l'exploitation établie, le futur installé a travaillé avec Hervé Le Gouellec, conseiller juridique, pour la création de la société. « *Mes parents étaient en individuel. On a créé un GAEC, qui était le statut le plus intéressant pour nous* », reconnaît Cédric Le Mée.

En s'installant Cédric Le Mée voulait agrandir son cheptel de 100 truies et accélérer la modernisation de son outil de production. Déjà impliqué dans la filière « *porcs sans antibiotiques dès la naissance* » de la Cooperl, le jeune éleveur a organisé ses travaux sur 4 ans. La nouvelle maternité a été construite, les bâtiments ont été rénovés pour faciliter le travail. Le nouveau bureau et le sas sanitaire sont en cours



Cédric Le Mée, en tee shirt beige, s'est installé en 2017. Son frère Matthieu est déjà salarié sur l'exploitation familiale. A n'en pas douter, la jeune génération, Cloé, Thibault et Martin, sera aussi intéressée par l'élevage.

de construction. Ne reste plus qu'à agrandir l'engraissement pour que tous les porcelets nés sur l'exploitation puissent y être élevés.

En raison de l'augmentation d'effectifs, il a fallu revoir le plan d'épandage et ajouter ce volet environnemental à la procédure d'installation. « *En amont, on a fait une étude préalable avec le groupement pour s'assurer qu'en terme de superficies, de stockage, tout était dans les clous. Puis avec un conseiller environnement du groupement, on a monté le dossier administratif, retrace Cédric Le Mée. Malgré tout ce travail, il a fallu un an d'allers/retours avec l'administration pour que notre dossier soit validé* ».

Six mois avant la date effective d'installation,

Anne-Cécile Mottais, conseillère installation au Cerfrance a organisé une table ronde avec tous les acteurs de l'installation de Cédric Le Mée. « *Groupement, banque, Cerfrance, Chambre d'Agriculture, mes parents et moi, tout le monde était là pour se connaître, partager les informations et faire en sorte que tout soit prêt pour mon installation* », apprécie le jeune éleveur. Les volets économique, juridique et environnemental bouclés, Anne-Cécile Mottais a coordonné le montage administratif du dossier d'installation. « *C'est bien d'être épaulé parce que la*

partie administrative, ce n'est jamais simple ». Après 18 mois de démarches, Cédric Le Mée est officiellement devenu agriculteur en 2017. D'ici peu, c'est son frère Matthieu qui se lancera dans l'aventure. Aujourd'hui, il est salarié sur l'exploitation familiale et devrait s'installer au départ en retraite de leurs parents en 2023. « *Quand tous les travaux seront finis, les bâtiments seront plus fonctionnels et le travail sera gérable à 2* », estime Cédric Le Mée. Pour gagner en temps et en confort de travail, Cédric et Matthieu envisagent d'investir dans un robot de lavage. « *Les bâtiments ont été conçus pour le permettre. Ca nous fera gagner l'équivalent d'un mi-temps* ».

Savoir s'entourer

De son parcours, Cédric Le Mée a retenu l'importance de bien s'entourer et de prendre plusieurs avis. « *Il y a de bons conseils à prendre partout* », assure l'éleveur. Aux futurs installés, il recommanderait d'avoir un peu d'expérience et de ne pas se précipiter « *pour trouver l'exploitation, le projet qui nous correspond* ». Que ce soit en famille ou sous forme sociétaire, l'éleveur conseille « *de travailler à plusieurs. De trouver son âme sœur du travail* », plaisante Cédric Le Mée, avant d'ajouter « *sérieusement, agriculteur c'est un métier dur, avec des investissements conséquents, un temps de travail important, il faut pouvoir partager, s'entraider avec quelqu'un d'impliqué sur l'exploitation* ».